

O B J E T : Acquisition de terrains à l'amiable ou par exercice du droit de préempt

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrain suivants pour lesquels des accords ont été conclus soit à l'amiable, soit par suite de l'exercice du droit de préemption :

éf. cad.	Superficie	Situation	Propriétaire	Prix	Modalités d'acquisition	But de l'acquisition	Imputat. Budget
H 66	126 m2	Quai Est	CELESTI Julienne	30.000 (inférieur au seuil de consultation des Domaines)	Amiable	Travaux d'urbanisme (rénovation)	908-210
R 25	22.650 m2	La Bretagne	Cts GAUVIL	500.000 (compatible avec l'estimation des Domaines)	Préemption ZAD de la Bretagne	Réserve foncière	908-210
R 325 p	3.000 m2	La Bretagne	DIJOUK Honora	360.000 (conforme à l'estimation des Domaines)	Préemption ZAD de la Bretagne	Réserve foncière (habitat social)	904-210
R 325 p	1.234 m2	La Bretagne	DIJOUK Honora	210.000 (compatible avec l'estimation des Domaines)	Préemption ZAD de la Bretagne	Réserve foncière	908-210
R 535	7.000 m2	La Bretagne	Cts GAUVIL	500.000 (compatible avec l'estimation des Domaines)	Préemption ZAD de la Bretagne	Réserve foncière	908-210

NOTA : Les trois terrains ci-dessus constituent un ensemble exceptionnel de 11.234 m2 d'un seul tenant, borné à l'est par le CD 50 et à l'ouest par le chemin de Grand Canal, très peu accidenté.

587- 590	2.541 m2	Montgaillard	AREL	202.300 (conforme à l'esti- mation des Do- maines)	Amiable	voie nouvelle et réserve foncière	901-210
598	36 m2	Chemin du Colorado	FOCK-PING Claude	2.520 (inférieur au seuil de consul- tation des Domaines)	Amiable	Elargissement chemin du Colorado	901-210

Devant le manque d'un certain nombre de renseignements, le Maire demande de retirer cette affaire de l'ordre du jour.

---